Patrimoine

des Flandres - 26/1/25

Une 60e commune signe la charte « Oui au flamand »

Bierne Marie-Christine Lambrecht, la dynamique vice-présidente de l'Institut de la Langue Régionale Flamande, en a rappelé l'importance : « *Bierne devient la 29e commune de la CCHF à signer la charte. Plus de la moitié des villes et villages de l'arrondissement de Dunkerque y ont désormais adhéré. Bierne est la numéro 60.* » Elle a détaillé les quatre engagements retenus par la municipalité : installation de panneaux d'entrée de ville bilingues, pose de plaques de rue bilingues, éditorial en flamand dans le bulletin municipal et étude toponymique des lieux-dits réalisée par l'Institut.

Delphine Coupigny, conseillère municipale, s'est réjouie de cet engagement pour la transmission d'un patrimoine vivant : « *C'est avec une grande fierté que notre village rejoint aujourd'hui la liste des signataires. Le flamand fait partie de nos racines, et nous voulons le transmettre aux générations futures.* » Elle a salué l'accompagnement de l'Institut dans la mise en œuvre du projet. Devant un public nombreux, cinq enfants du Conseil municipal des jeunes ont participé à la cérémonie, signe de la volonté de Bierne de poursuivre la transmission de cette culture. ●

Signature de la charte par Marie-Christine Lambrecht, vice présidente de l'Institut régional de la langue flamande et Jean-Jacques Verhaeghe, maire de Bierne.

Jean-Michel Matuszak (CLP)